

Rapport annuel

25
26



CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC

— 35 ans d'engagement —

TABLE DES MATIÈRES

GOUVERNANCE ET DIRECTION	3	PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA COUR	33
Mot du président	4	Programme témoin vulnérable -	34
Mot de la direction	5	violençe sexuelle, violençe conjugale (PTVSVC)	35
Conseil d'administration	6	Programme témoin enfant (PTE)	35
À PROPOS DU CAVAC	7	PROFIL DE LA CLIENTÈLE	36
Historique du CAVAC	8	NOS COMITÉS	39
Présentation du CAVAC	9	Organisation des services	40
PORTRAIT DE L'ÉQUIPE 2025-2026	12	Éthique et orientations cliniques	40
L'équipe de professionnelle	13	Ressources humaines	41
SERVICES ET PROGRAMMES	14	Social/ CAVAC en santé	42
La référence policière	15	NOS CONCERTATIONS	44
Les services courants	17	LES CELLULES D'INTERVENTION RAPIDE	46
L'accompagnement à la cour	19	NOS COLLABORATIONS	48
Les programmes d'information	20	NOS REPRÉSENTATIONS ET	51
INFOVAC	20	APPARITIONS MÉDIATIQUES	51
CAVAC-INFO	20	FORMATIONS	55
Programme d'accompagnement justice et	22	PRIORITÉS, ORIENTATIONS POUR 2025-2026	57
santé mentale (PAJ-SM)	22	REMERCIEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	60
Programme de mesures de rechange	22		
général (PMRG)	24		
Programme de référence et d'information	24		
des décisions d'octroi (PRIDO)	25		
LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS	25		
AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION	30		
EN VIOLENCE SEXUELLE (ALIVS)	30		

GOUVERNANCE ET DIRECTION



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres, chers partenaires et allié-es du CAVAC Centre-du-Québec,

Certains rapports annuels témoignent d'une année. Celui-ci témoigne d'un passage.

L'année 2025-2026 marque une étape importante dans l'évolution du CAVAC Centre-du-Québec par la consolidation d'un ensemble de changements amorcés au cours des dernières années.

Ce que l'on observe aujourd'hui, c'est une organisation plus structurée, plus assumée dans ses choix, et mieux outillée pour faire face à des réalités de plus en plus complexes.

Cette évolution ne s'est pas faite rapidement, ni sans questionnements. Elle s'est construite dans la rigueur, dans les ajustements, et dans une volonté constante de rester alignée sur la mission.

Cette année revêt également une signification particulière pour le conseil d'administration, puisqu'elle constitue la dernière année complète de madame Marillie Cormier Gaudet à la direction générale.

Au fil de son mandat, elle aura contribué à faire évoluer l'organisation de manière significative, en posant des bases structurantes qui continueront de soutenir le développement du CAVAC dans les années à venir. Son passage aura été marqué par des choix réfléchis, une capacité à naviguer dans la complexité, et une volonté claire de renforcer la cohérence des pratiques.

Le conseil d'administration tient à souligner cette contribution, qui s'inscrit dans une trajectoire durable pour l'organisation.

Dans ce contexte, l'année qui s'ouvre s'inscrit à la fois dans une continuité et dans une transition. Une continuité des acquis, des pratiques et des orientations mises en place. Une transition, aussi, vers la suite de ce qui a été construit. Nous aurons à

préparer le retour de Sophie Bergeron, après son mandat de soutien aux CAVAC du Québec, dans l'implantation des tribunaux spécialisés, dans son poste de direction du CAVAC Centre-du-Québec, mais dans un CAVAC en partie transformée. Nos « directrices » sont déjà en préparation de cette transition.

Nous souhaitons également reconnaître le travail de l'ensemble de l'équipe, qui porte au quotidien la mission du CAVAC avec professionnalisme, engagement et sensibilité.

Dans un environnement exigeant, votre capacité à maintenir cette qualité de présence demeure essentielle.

Aux partenaires et allié-es, merci de contribuer à cette mission collective. La qualité des liens développés au fil du temps demeure un levier important pour répondre aux besoins des personnes victimes.

Le CAVAC Centre-du-Québec aborde la suite avec des bases solides, une vision claire et une capacité réelle d'adaptation.

Et c'est sur cette base que nous poursuivrons notre travail.



Sylvain St-Onge
Président du conseil d'administration
CAVAC Centre-du-Québec

MOT DE LA DIRECTION

Chers membres du conseil d'administration,
Chère équipe,
Chers partenaires et alliés-es du Centre d'aide aux
victimes d'actes criminels Centre-du-Québec,

L'année 2025-2026 aura été, pour moi, une année
particulière.

Une année qui invite à regarder le chemin parcouru
autrement.

Après quatre années à la direction du CAVAC
Centre-du-Québec, je me suis retrouvée, au fil des
derniers mois, à prendre un peu de recul... à
observer différemment ce que nous avons
construit ensemble. Non pas parce que je quitte
déjà, mais parce qu'une transition s'inscrit
doucement à l'horizon.

Quand je repense à la dernière année, et à celles
qui l'ont précédée, je ressens d'abord une immense
fierté. Nous avons transformé, structuré,
questionné, ajusté. Nous avons pris des décisions
parfois difficiles, souvent exigeantes, mais toujours
guidées par une même volonté : faire mieux pour
les personnes victimes. Ce que nous avons bâti
n'est pas parfait. Mais c'est solide. C'est cohérent.
Et surtout, c'est profondément humain.

Aujourd'hui, le CAVAC Centre-du-Québec est porté
par une équipe engagée, compétente, sensible.
Une équipe qui, chaque jour, fait une différence
réelle dans la vie des personnes qu'elle
accompagne. Et ça, ça ne s'écrit pas dans un plan
d'action. Ça se vit. Ça se ressent.

Cette année m'a aussi permis de prendre
conscience de quelque chose de plus personnel.
De la place qu'a occupée ce rôle dans ma vie. De
l'attachement que j'ai développé pour notre
organisation, pour cette équipe, pour nos
partenaires. Des liens vrais se sont créés. Des liens
qui dépassent les fonctions, les titres, les mandats.
Des liens qui resteront.

Je ne pensais pas, en acceptant ce rôle il y a quatre
ans, me sentir un jour autant à ma place. J'y ai
trouvé bien plus qu'une fonction : un espace
d'engagement, de sens et de dépassement qui m'a
profondément transformée.

Alors oui, il y a une forme de douceur teintée de
nostalgie dans ce regard que je pose aujourd'hui.
Pas une fin. Pas encore. Mais une conscience que
ce que nous avons construit continuera d'exister,
d'évoluer... au-delà de moi. Et ça me rend
profondément fière.

Merci au conseil d'administration pour sa
confiance.

Merci à chaque membre de l'équipe pour votre
engagement, votre cœur et votre rigueur.

Merci à nos partenaires et alliés-es pour ces
collaborations précieuses, ancrées dans l'action et
dans l'humain.

Je poursuis cette dernière portion de parcours,
avec vous, avec la même conviction, la même
présence et le même attachement.

Et avec une immense gratitude pour tout ce que
nous avons déjà accompli, ensemble.

Marilie Cormier Gaudet
Directrice générale
CAVAC Centre-du-Québec



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Au cours de l'année, les administrateurs se sont réunis à 8 reprises en réunion régulière du conseil d'administration.

Président

Sylvain St-Onge

Directeur général
TROC Mauricie –
Centre-du-Québec

Vice-Présidente

Marie-Lise Clair

Avocate
Clair & Gagnon

Secrétaire / Trésorière

Martine Doyon

CPA auditrice
Fafard Lauzière

Administratrice

Karine Champoux

Directrice
École Sainte-Famille

Administratrice

Maude M. Tessier

Procureure de la couronne
DPCP Victoriaville

Administratrice

Édith Doucet

Codirectrice générale
La Rose des Vents

Administrateur

Michèle Gariépy

Directrice générale
Équijustice Arthabaska-Érable



À PROPOS DU CAVAC



HISTORIQUE DU CAVAC

1988

Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels .

Création des CAVAC et du FAVAC (Fond d'aide aux victimes d'actes criminels)

1997 à 2003

Les personnes victimes habitants les régions de Drummondville, Victoriaville et les environs ont bénéficiés de services offerts par le CAVAC de la Mauricie (siège social à Trois-Rivières)

2003

En avril 2003, le ministre de la Justice d'alors, monsieur Normand Jutras, opte pour la création d'un nouveau CAVAC pour desservir la région administrative no 17.

La création du CAVAC Centre-du-Québec permet aux personnes victimes de cette région de bénéficier, dans leur localité, des services dispensés par des intervenants du milieu.

2015-2016

Services proactifs au sein des postes de police de la SQ d'Arthabaska, de Plessisville et de Drummond.

2022

Janvier 2022, le Palais de justice de Drummondville débute comme l'un des cinq premiers projets pilotes de Tribunal spécialisé.

...



PRÉSENTATION DU CAVAC

MISSION



Offrir des services d'intervention psychosociale et post-traumatique, ainsi que de l'accompagnement dans le parcours socio judiciaire à toute personne victime d'infraction criminelle, à ses proches et aux témoins afin d'agir sur les conséquences du crime.

VISION



Une société où chaque personne victime d'infraction criminelle est considérée et a accès à des services spécialisés en réponse à ses besoins.

VALEURS



Respect : Se manifeste par une attitude bienveillante et attentive envers toute personne, que l'on traite avec dignité et considération de manière à établir et à entretenir une relation de confiance.

Équité : Se manifeste dans l'attention portée aux besoins de chacun, en offrant à tous les moyens de s'épanouir selon leur réalité.

Engagement : Se manifeste en s'investissant de façon proactive dans chacune de nos actions.

Professionalisme : Se manifeste par des pratiques éthiques, intègres et rigoureuses qui témoignent de notre expertise.

Bienveillance : Se manifeste par une attitude d'ouverture, d'écoute et de considération, favorisant un environnement accueillant et sécurisant pour tous.

PRÉSENTATION DU CAVAC



ACTIONS DIRECTES

- Intervention psychosociale et post-traumatique
- Assistance technique auprès des personnes victimes (formulaires IVAC, déclaration de la victime, CNESST, etc.)
- Information sur le processus judiciaire, les droits et recours des victimes d'actes criminels
- Accompagnement à la cour
- Présentation du déroulement d'une audience et du rôle du témoin, etc.
- Soutien professionnel dans le processus judiciaire en lien avec les partenaires de la justice et la personne victime
- Orientation vers les ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires appropriées
- Programmes d'information CAVAC-INFO, INFOVAC, PRIDO, PMRG et PAJ-SM
- Programme de référence policière

ACTIONS INDIRECTES

Information, sensibilisation, présentation de conférences et ateliers, promotion, représentation et organisation d'activités, concertation, relations publiques, recherche et développement, évaluation et recrutement, développement des compétences, création d'outils.

PRÉSENTATION DU CAVAC



Déplacement dans les différentes écoles secondaires pour rencontrer les adolescents au besoin

PORTRAIT DE L'ÉQUIPE 2025-2026



L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Directrice générale:
Marilie Cormier Gaudet

Conseillère en gestion des ressources humaines et à l'organisation des services:
Jolyane Boutin, Criminologue

Conseillères cliniques:
Caroline Gingras, Sexologue
Lydia Poulin-Paquette, Sexologue

Adjointe administrative:
Sylvie Roy

Stagiaires
Ann-Catherine Bouchard, stagiaire en criminologie
Marianne Tessier, stagiaire en travail social

Agentes d'intervention:
Alexandra Bélanger, Criminologue
Alexia St-Germain, Travailleuse sociale
Andréanne Steenland-Vermette, Travailleuse sociale
Ariane Frenkcuéc, Criminologue
Camille Desrochers, Criminologue
Clarisse Lechasles-Collet, Criminologue
Claudia Boislard, Criminologue
Cynthia Tourigny, Criminologue
Elsa Larose, Travailleuse sociale
Élodie Guillaumont, Sexologue
Frédérique Masse, Criminologue
Geneviève Bouchard, B.A en service social
Hélène-Sophie Talbot, Sexologue
Jade Cloutier, Travailleuse sociale
Justine Desrochers, Criminologue
Karelle Arsenault, Travailleuse sociale
Marie-Pier Auclair, Criminologue
Megan Gauthier, B.A en sciences sociales
Mélicha Sylvain, Travailleuse sociale
Patricia Roy, Criminologue
Roxanne Laquerre, Criminologue
Suzanne Phaneuf, Criminologue
Véronique Laflamme, Sexologue

Agentes de support aux interventions:
Alyson Couture, Éducatrice spécialisée
Marylie Vinet, intervenante en criminologie

Départs en cours d'année:
Bélinda Côté, Kim Bellavance, Geneviève Bouchard, Jessica Thibault, Patricia Boisjoli-Beaulieu et Sophie Aspirot.



SERVICES ET PROGRAMMES



LA RÉFÉRENCE POLICIÈRE

En constante évolution depuis sa mise en place en 2015, la référence policière vise à **rejoindre le plus grand nombre possible de personnes victimes ayant porté plainte**. Elle a pour objectif de leur **offrir des services, de les informer sur leurs droits et recours, et de les orienter vers les ressources appropriées en fonction de leurs besoins**.

Au fil des années, nos interventions se sont enrichies grâce à l'expérience acquise et aux formations continues suivies par l'équipe. Cette progression a permis d'améliorer la qualité des services offerts, notamment par la **mise en place de mécanismes de sécurité dans les situations à risque élevé, particulièrement en contexte de violence conjugale**.

Au cours des dernières années, le **volume important de dossiers nous a amenées à prioriser certaines situations**, notamment celles liées à la **violence conjugale**, à la **violence sexuelle** ainsi que les **dossiers référés par les partenaires policiers**. Bien que nous souhaitions offrir davantage de services et élargir l'éventail des situations pour lesquelles une offre peut être proposée, les ressources actuellement disponibles **ne nous permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes**. Nous avons ainsi constaté qu'il n'était pas possible de répondre pleinement à notre objectif initial, soit de contacter l'ensemble des personnes victimes d'un crime contre la personne.

Cet objectif demeure une priorité pour les prochaines années, les réalités organisationnelles actuelles nous amènent à cibler les situations nécessitant une intervention prioritaire.

Au cours de l'année 2025-2026, **3 289 dossiers auraient pu être consultés**. Toutefois, conformément aux priorités établies, seuls les dossiers liés à la violence conjugale, à la violence sexuelle, ainsi que les dossiers référés, ont fait l'objet d'une analyse. Ainsi, **1 569 dossiers ont été consultés** afin de déterminer la pertinence d'une offre de service.

1169 offres de service ont été réalisées

609 personnes ont été rejointes directement par intervention téléphonique

560 ont reçu un message ou un envoi postal les invitant à communiquer avec nous selon leurs besoins

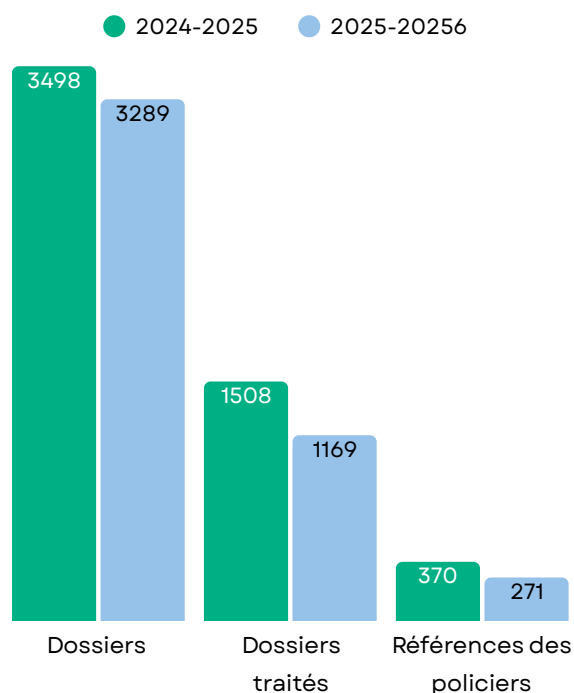
LA RÉFÉRENCE POLICIÈRE

Par ailleurs, **271** des dossiers consultés provenaient de **références effectuées par nos partenaires policiers**, lesquelles sont prioritaires dans la mesure du possible.

Puisque les dossiers traités en référence policière concernent majoritairement des situations de **violence conjugale ou sexuelle**, nous travaillons en étroite collaboration avec des ressources spécialisées, telles que les CALACS et les maisons d'hébergement en violence conjugale. Au cours de l'année, **93 références ont été effectuées vers les CALACS et 102 vers les maisons d'hébergement**.

Cette priorisation, bien qu'elle réduise le nombre total de personnes rejointes, **favorise des interventions plus approfondies et personnalisées**. Les évaluations réalisées sont désormais plus **complètes et donnent lieu à des suivis adaptés aux besoins identifiés**.

L'objectif de rejoindre l'ensemble des personnes victimes demeure au cœur de nos préoccupations et constitue une perspective de développement pour les prochaines années, dans la mesure où les conditions organisationnelles le permettront.




LES SERVICES COURANTS

Intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire

L'intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire vise à accueillir la personne victime avec toutes les conséquences, émotions et questionnements engendrés par l'acte criminel subi, évaluer les besoins et les ressources des personnes afin d'offrir **une intervention visant à réduire les conséquences de la victimisation et favoriser son rétablissement.**

9159 interventions d'ordre post-traumatique (3675) et psychosociojudiciaire (5484)

Augmentation de 18% comparativement à l'an dernier (7759)



Les intervenantes ont transmis 24 588 informations diverses au courant de la dernière année

Information sur les droits et recours


Le personnel du CAVAC offre de l'information sur les droits et les recours de la personne victime d'un acte criminel. Cela inclut, entre autres, de **l'information sur le processus judiciaire, le programme d'indemnisation des victimes et toutes autres indemnités** auxquelles elle peut avoir droit.

Assistance technique

Elle vise à offrir de l'information et du soutien afin que la personne victime puisse **remplir les différents formulaires** lui permettant de faire valoir son opinion (déclaration de la victime, CQLC) ou d'obtenir une indemnisation (IVAC, SAAQ, CNESST...).

1414 assistances techniques ont été réalisées

437 de plus que l'année précédente



2683 références ont été effectuées vers d'autres ressources.

Augmentation de 36%



Orientation vers les ressources spécialisées

Cela vise le **référencement des personnes vers les ressources adaptées**, le tout en fonction des besoins spécifiques de nature juridique, médicale, sociale ou autres.

LES SERVICES COURANTS

Tribunal spécialisé

L'ensemble des interventions directes, réalisées dans le cadre des tribunaux spécialisés, interventions qui peuvent comprendre **l'évaluation des besoins, des intentions et de la sécurité de la personne victime** ou l'accompagnement à la cour.

1613 services rendus

Accompagnement

L'accompagnement vise le soutien des personnes victimes dans leurs différentes démarches auprès des **instances judiciaires, médicales, communautaires ou autres.**

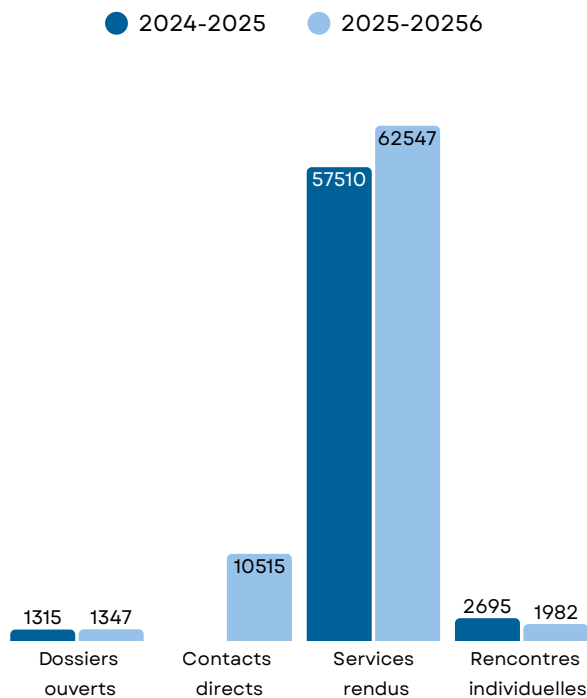
Pour l'année 2025-2026 c'est 1207 accompagnements qui ont été offerts

Services divers

Cette section comprend les démarches à caractère plus administratif effectuées dans le cadre d'un suivi. On y retrouve notamment **l'ouverture du dossier, la tenue de dossier, les messages laissés, les envois postaux**, etc.

21 883 services divers

Pour l'ensemble de ces catégories de services, c'est 62 547 services qui ont été rendus auprès de la clientèle au cours de l'année 2025-2026 ; **soit une augmentation de 8.8% comparativement à l'an dernier (57 510 services)**



L'ACCOMPAGNEMENT À LA COUR

Les intervenantes du CAVAC assurent un **accueil chaleureux et sécurisant aux témoins convoqués**, en les installant dans un local dédié situé à l'intérieur des palais de justice, tant à la **Chambre de la jeunesse qu'à la Chambre criminelle et pénale**. Elles rencontrent systématiquement les personnes assignées comme témoins par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), afin de les informer sur leur rôle, le déroulement de la journée, les règles à respecter (décorum), ainsi que les différentes étapes du processus judiciaire.

En plus de répondre à leurs questions, elles jouent un **rôle de liaison** entre ces personnes et les partenaires judiciaires (DPCP, policiers), offrant ainsi un **accompagnement humain et rassurant**. Cette intervention permet de **réduire l'anxiété** souvent ressentie par les témoins et de **favoriser une meilleure compréhension du système judiciaire**.

Il est à noter que le nombre d'accompagnements inclut également les accompagnateurs des témoins, auprès desquels plusieurs interventions et transmissions d'information peuvent également être réalisées.

District judiciaire	Cour adulte	Chambre de la jeunesse	Total des accompagnements à la cour	Accompagnements DPCP
Drummondville	354	17	371	189
Victoriaville	343	13	356	280
Total	697	30	727	469

LES PROGRAMMES D'INFORMATION

INFOVAC

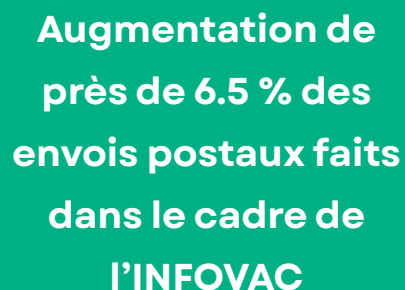
Le programme INFOVAC vise à informer les personnes victimes d'actes criminels au moment de **l'ouverture et de la fermeture d'un dossier judiciaire**, par l'envoi postal de documents préparés en collaboration avec le ministère de la Justice.

À l'ouverture du dossier, les personnes victimes reçoivent une lettre les informant des **chefs d'accusation, du numéro de dossier, des coordonnées du procureur et du CAVAC**, accompagnée de documents sur leurs **droits et recours**, du formulaire de la **Déclaration de la victime** et d'un dépliant sur **les services offerts par le CAVAC**.

À la fermeture du dossier, une seconde lettre leur est transmise pour les informer de la **décision rendue** et, le cas échéant, **de la sentence**.

Pour l'année 2025-2026, **2512 lettres d'ouverture et 2412 lettres de fermeture** ont été envoyées, pour un total de 4624 envois dans le cadre du programme INFOVAC. Cela représente une **augmentation de 300 envois**, soit une hausse de 6.5% par rapport à l'an dernier.

Augmentation de
près de 6.5 % des
envois postaux faits
dans le cadre de
l'INFOVAC



CAVAC-INFO

Le programme CAVAC-INFO permet d'établir un contact rapide et personnalisé avec les personnes victimes de **crimes contre la personne, d'introduction par effraction ou de fraude de plus de 5 000 \$, dès le dépôt des accusations**. Cette **approche proactive** vise à leur **transmettre l'information judiciaire pertinente**, à répondre à leurs questions et à leur proposer des services adaptés à leurs besoins.

Les intervenantes informent les personnes victimes de **l'autorisation de la plainte, des chefs d'accusation portés, des procédures judiciaires à venir**, et assurent un suivi aux **dates importantes** pour celles qui souhaitent être tenues informées. Des références vers des ressources spécialisées peuvent également être offertes, au besoin.

Ce programme constitue également une porte d'entrée pour joindre des personnes qui n'avaient pu être contactées dans le cadre de la référence policière, ou encore pour établir un premier lien avec celles qui, initialement, ne répondaient pas aux critères d'intervention à ce stade.

LES PROGRAMMES D'INFORMATION

Au cours de l'année 2025-2026, **1 470 offres de services** ont été faites auprès de personnes victimes afin de leur proposer un suivi des procédures judiciaires. Parmi les personnes rejointes directement ou ayant donné suite aux messages ou envois postaux, **1 006 ont exprimé le souhait de bénéficier de ce suivi pour leur dossier.**

Ces demandes **s'ajoutent aux dossiers déjà en cours**, dont certains s'échelonnent sur plusieurs années avant qu'une décision finale ne soit rendue. Il est à noter qu'une même personne peut être associée à plus d'un dossier CAVAC-Info, le nombre de dossiers étant déterminé en fonction du nombre de dénonciations.

1006 nouveaux dossiers CAVAC-Info dans lesquels les personnes souhaitent le suivi des procédures judiciaires ; en plus des dossiers toujours actifs des années précédentes

À ces démarches s'ajoutent le suivi des procédures judiciaires, ainsi que de nombreuses interventions téléphoniques et rencontres en personne réalisées tout au long de l'année afin de répondre aux questions et aux préoccupations des personnes victimes face au système de justice.

Par ailleurs, **44 % des dénonciations reçues concernent des situations de violence conjugale ou de violence sexuelle.**

Enfin, parmi les **1 006 personnes** ayant souhaité un suivi des procédures, **82 dossiers relevaient de la Chambre de la jeunesse**, soit 8 % des dossiers faisant l'objet d'un tel suivi.

	District judiciaire Drummond	District judiciaire d'Arthabaska	TOTAL 2025-2026	TOTAL 2024-2025
Dossiers CAVAC-INFO	579	345	924	671
Dossiers CAVAC-INFO Jeunesse	61	21	82	83

LES PROGRAMMES D'INFORMATION

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT JUSTICE ET SANTÉ MENTALE (PAJ-SM)

Le PAJ-SM propose une **alternative à l'incarcération** pour les personnes judiciairisées vivant avec des troubles de santé mentale, une déficience intellectuelle ou une problématique de toxicomanie. Il vise le **rétablissement, la réinsertion sociale et, dans certains cas, la déjudiciarisation**. Le programme repose sur une approche interdisciplinaire et la mise en place d'un **plan d'intervention personnalisé, en collaboration avec différents partenaires** (CLSC, psychiatres, organismes communautaires, etc.).

Le rôle spécifique de l'intervenante CAVAC envers la personne victime est :

- Informer la personne victime que le dossier sera dirigé vers le PAJ-SM;
- Expliquer le fonctionnement du programme;
- Accompagner la personne victime, au besoin;
- S'engager à lui faire le suivi du processus, si elle le souhaite.

Jusqu'à maintenant, les personnes victimes, qui sont souvent des membres de la famille ou de l'entourage, réagissent très positivement à ce programme. Elles expriment un réel soulagement de savoir que l'accusé bénéficiera d'un accompagnement et d'un encadrement professionnel tout au long du processus.

PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL (PMRG)

Le PMRG est un **processus de déjudiciarisation** s'inscrivant dans une **approche de justice réparatrice**. Il permet à une personne accusée de **reconnaître sa responsabilité, de réparer les torts causés** et, en contrepartie, d'éviter les procédures judiciaires traditionnelles. Trois types de mesures peuvent être proposées: la réparation envers la personne victime, la réparation envers la collectivité ou des activités de sensibilisation. La réussite du programme permet la non-judiciarisation du dossier.

Le CAVAC agit à titre de liaison entre le DPCP, la personne victime et les partenaires du programme.

LES PROGRAMMES D'INFORMATION

L'intervention se déploie en deux temps :

1. Avant l'autorisation au programme :

- Informer la personne victime que le DPCP envisage d'orienter le dossier vers le PMRG.
- Expliquer le fonctionnement du programme et ses objectifs.
- Vérifier si la personne souhaite transmettre des informations (conséquences de l'événement, point de vue sur la démarche, etc.) au procureur avant que celui-ci ne prenne sa décision.
- Offrir les services du CAVAC.

2. Après l'autorisation au programme :

- Confirmer à la personne victime que le dossier a été officiellement orienté vers le PMRG.
- Expliquer le rôle d'Équijustice dans le suivi du processus.
- Vérifier si elle est ouverte à participer à une mesure de rechange ou du moins d'avoir un appel d'Équijustice pour obtenir plus d'information sur les mesures
- Demander si elle autorise que ses coordonnées soient transmises à Équijustice

District judiciaire	Dossiers orientés (1)	Dossiers autorisés (2)	Personnes victimes rejointes (2)	Total de dossiers gérés 2025-2026
Drummondville	85	72	22	157
Victoriaville	50	33	8	83
Total	135	105	30	205

LES PROGRAMMES D'INFORMATION

PROGRAMME DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION DES DÉCISIONS D'OCTROI (PRIDO)

Depuis juin 2017, les CAVAC collaborent avec la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) afin de transmettre aux personnes victimes des informations concernant la **mise en liberté sous conditions de la personne contrevenante purgeant une peine de 6 mois à 2 ans moins un jour.**

Cette responsabilité, qui auparavant relevait de la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC), a été transférée aux CAVAC en raison de l'intervention très particulière exigée pour transmettre ce type d'information aux personnes victimes. Ce service s'adresse aux **personnes victimes dans des contextes de violence conjugale ou sexuelle, ou à toute personne dont la sécurité est compromise.**

En choisissant de confier ce mandat aux CAVAC, la CQLC s'assure que peu importe la réaction de la personne victime à l'annonce d'une libération éventuelle d'un agresseur, l'intervenante s'assurera de la **soutenir dans ses réactions et émotions.** L'intervenante pourra aussi vérifier si des enjeux liés à la sécurité de la victime doivent être considérés. Cette intervention permet également aux intervenantes du CAVAC d'assurer une continuité auprès de personnes victimes auprès desquelles elles sont souvent intervenues dans le cadre de la procédure judiciaire.

Dans la dernière année, **6 dossiers** ont été référés au CAVAC. Les dossiers sont tous en lien avec des **agressions sexuelles ou de la violence conjugale.**

**6 DOSSIERS POUR
L'ANNÉE 2025-2026**

LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS



LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS

Depuis novembre 2022, le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale est en déploiement progressif dans le cadre de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé (Loi 92). Ce projet vise à offrir aux personnes victimes un accompagnement centré sur leurs besoins, tout au long du processus judiciaire, en favorisant une approche humaine, cohérente et concertée entre les différents acteurs du milieu judiciaire et psychosocial. L'approche mise de l'avant prévoit notamment des mesures concrètes, telles que la formation spécialisée des intervenants, l'aménagement d'espaces sécuritaires dans les palais de justice, ainsi que des dispositifs facilitant le témoignage, comme les salles de téléteмоignage et les paravents. Ces actions contribuent à réduire les impacts de la judiciarisation et à assurer un soutien constant et adapté aux personnes concernées.

Le district de Drummond, parmi les premiers projets pilotes du tribunal spécialisé, cumule maintenant plus de trois années d'expérience. Ces années ont été marquées par une **évolution constante des pratiques, nécessitant des ajustements continus,** tant sur le **plan organisationnel que clinique.** Elles ont constitué une période riche en réflexions et en adaptations, durant laquelle les équipes ont su revoir et ajuster leurs façons de faire afin de répondre aux réalités et aux besoins des personnes victimes de violence conjugale et sexuelle, tout en visant l'offre de services la plus adaptée et de la plus grande qualité possible. Encore une fois cette année, certains **enjeux liés aux ressources humaines** ont également amené l'équipe à s'adapter et à ajuster ses pratiques, afin de maintenir des services répondant aux besoins de la clientèle.

Dans ce contexte, les tribunaux spécialisés positionnent le CAVAC au cœur des interventions psychosociales, **reconnaissant son rôle central dans l'accompagnement des personnes victimes tout au long de leur parcours judiciaire.**

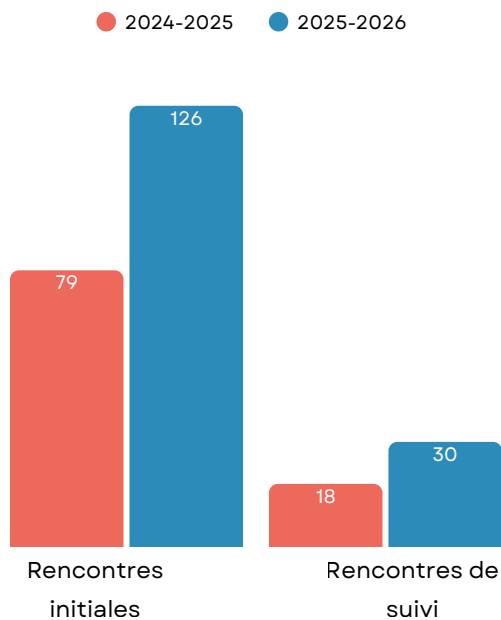


LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS

Au cours de l'année 2025-2026, le CAVAC Centre-du-Québec s'est activement investi dans le **suivi de l'implantation du tribunal spécialisé**, notamment par :

- Des rencontres de suivi de déploiement avec les responsables des tribunaux spécialisés et du DPCP pour assurer l'arrimage des services;
- Des rencontres statutaires avec le Réseau des CAVAC, la DAPVIC ainsi que les responsables des tribunaux spécialisés;
- Des rencontres de soutien clinique pour les ISL avec une coordonnatrice clinique de l'équipe des tribunaux spécialisés;
- Diverses rencontres ponctuelles pour des mises à niveau, des formations, des transferts d'information en lien avec des nouveaux outils d'intervention, etc.

Un total de **166 rencontres d'évaluation des besoins, des intentions et de la sécurité des personnes victimes** ont été effectuées, soit **136 rencontres initiales et 30 rencontres de suivi**. Parmi les rencontres initiales, 126 ont été effectuées par les intervenantes sociojudiciaire de liaison (ISL) et 10 par des intervenantes au suivi dans le cadre d'autres services du CAVAC. Les ISL ont par ailleurs complété **13 évaluations collaboratives**, avec l'autorisation des personnes victimes, permettant d'optimiser la concertation et l'arrimage avec les partenaires du milieu.



LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS

Le rôle des ISL comprend également un important volet de coordination des services afin de répondre adéquatement aux besoins des personnes tout au long des procédures judiciaires. À cet effet, **906 interventions de coordination de services** ont été effectuées au cours de l'année, témoignant de l'intensité et de la complexité de l'accompagnement offert.

Au cours de la prochaine année, **l'implantation de la trajectoire en violence sexuelle à Drummond** constitue une étape importante. Des démarches sont d'ailleurs déjà amorcées en ce sens : plusieurs rencontres de concertation ont débuté afin d'assurer un arrimage optimal des services entre l'ensemble des partenaires impliqués. Ce travail en amont vise à établir des mécanismes de collaboration clairs et cohérents, permettant d'offrir, dès la mise en place de la trajectoire, des services mieux coordonnés, continus et adaptés aux besoins spécifiques des personnes victimes.

Par ailleurs, **le déploiement du tribunal spécialisé est également attendu dans le district de Victoriaville**, en cohérence avec l'objectif gouvernemental d'implanter ces tribunaux dans l'ensemble des districts judiciaires du Québec d'ici novembre 2026.



LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS

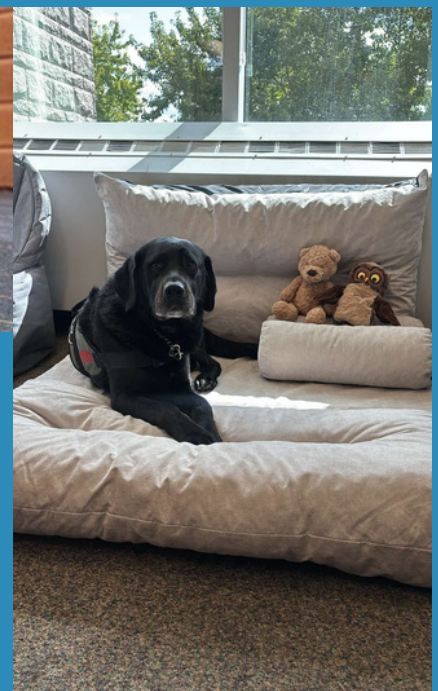
Falkor, une présence rassurante au coeur de la justice

Falkor, notre précieux partenaire canin, s'est encore une fois cette année, démarqué par sa contribution significative au sein du CAVAC. Présent auprès des personnes victimes de violence conjugale et sexuelle dans le cadre des tribunaux spécialisés, **il a offert une présence rassurante et sécurisante lors de moments particulièrement difficiles.**

Durant l'année, Falkor a effectué **66 accompagnements** dans l'exercice de ses **fonctions principales**, soit le soutien des personnes victimes lors de leur comparution à la cour au palais de Justice de Drummondville.

À ces interventions s'ajoutent :

- 10 accompagnements lors de rencontres pour des assistances techniques,
- 4 accompagnements en lien avec des rencontres avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP),
- 1 accompagnement au poste de police.
- 3 accompagnements ont été effectués dans le cadre d'un procès à Victoriaville



**81 accompagnements
réalisés à
Drummondville.**

**AGENTE DE LIAISON ET
D'INTERVENTION EN
VIOLENCE SEXUELLE**

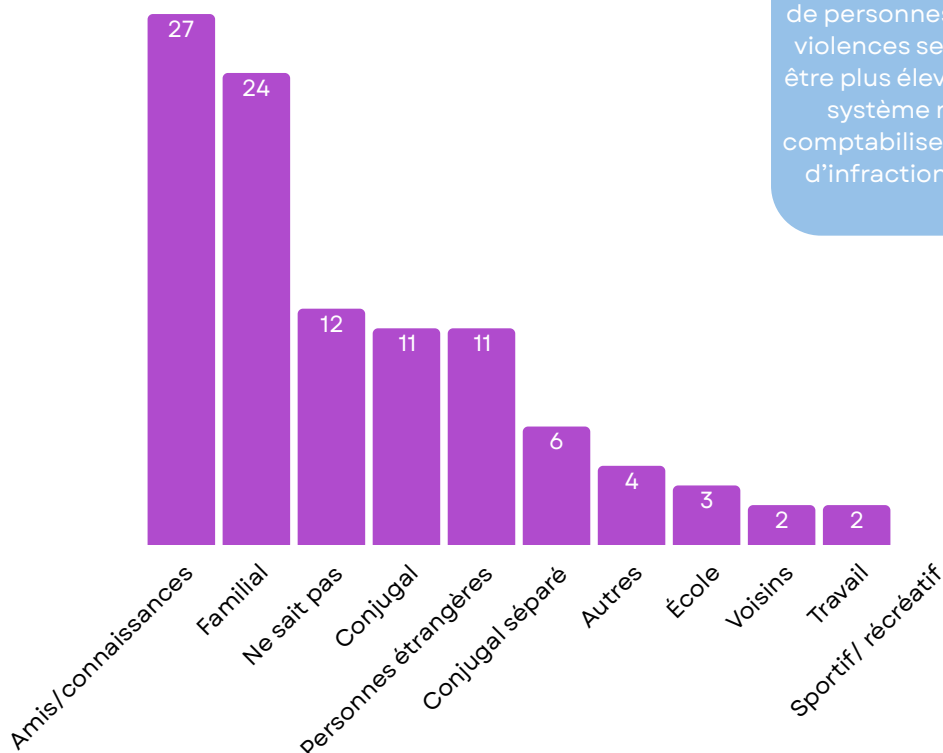


AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCE SEXUELLE (ALIVS)

Le mandat de l'ALIVS (Agente de liaison et d'intervention en violence sexuelle) consiste principalement à **développer et consolider une expertise au sein du CAVAC en matière de violence sexuelle**. Elle agit à titre de personne-ressource auprès de ses collègues, en les soutenant dans l'analyse, la compréhension et l'intervention liée à cette problématique complexe et sensible. L'ALIVS joue également un rôle central, en assurant le lien entre les services offerts par le CAVAC aux victimes de violence sexuelle et les différents partenaires du milieu. Par son expertise, elle contribue à améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions, tout en favorisant une approche concertée et centrée sur les besoins des personnes victimes.

En 2025-2026, notre équipe a **offert des services à 1714 personnes** en lien avec des infractions à caractère sexuel, ce qui représente **28,6 % de l'ensemble des personnes ayant bénéficié de l'aide du CAVAC** au cours de l'année. Parmi celles-ci, 84 % sont de sexe féminin et 29 % sont âgées de 17 ans et moins.

Contexte du crime



Il est à noter que le nombre de personnes ayant vécu des violences sexuelles pourrait être plus élevé, puisque notre système ne permet de comptabiliser qu'un seul type d'infraction par personne.

AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCE SEXUELLE (ALIVS)

Bien qu'aucune intervenante ne soit spécifiquement dédiée à la problématique de **l'exploitation sexuelle au CAVAC Centre-du-Québec**, il nous apparaît essentiel de documenter et de mettre en lumière la réalité des dossiers en la matière. Ce portrait permet de mieux rendre compte des besoins observés, des interventions réalisées ainsi que des limites rencontrées dans l'offre de services actuelle.

L'absence d'intervenante spécifiquement dédiée à cette problématique continue de **limiter notre capacité à offrir un accompagnement optimal** aux personnes concernées. En l'absence de ressources spécialisées telles que les ÉDIES, présentes dans certains CAVAC, l'ALIVS constitue une ressource clé vers laquelle notre équipe se réfère afin d'obtenir du soutien, de l'accompagnement et des orientations cliniques quant aux interventions à privilégier. Elle est également l'intervenante qui assure la majorité des interventions dans les dossiers d'exploitation sexuelle. Bien que cet appui soit essentiel, il ne permet pas d'assurer un accompagnement structuré, continu et systématique à la hauteur de la complexité des besoins observés.

Par ailleurs, l'absence d'une ressource entièrement dédiée entraîne des enjeux importants en matière de suivi et de documentation. Sans intervenante attitrée ni mécanisme distinct de collecte de données, il demeure **difficile de brosser un portrait précis du nombre de dossiers liés à l'exploitation sexuelle au sein des services du CAVAC Centre-du-Québec**.

Néanmoins, nos données internes permettent d'illustrer l'ampleur des interventions réalisées : **741 services directs et indirects ont été rendus auprès de personnes victimes d'exploitation sexuelle, pour un total d'environ 215 heures d'intervention**. Il importe de souligner que ces services peuvent également s'étendre aux proches des personnes victimes, sans toutefois être comptabilisés dans nos statistiques internes.

Enfin, l'ALIVS **participe à des rencontres avec d'autres partenaires clés du milieu**, permettant de demeurer informée de l'évolution de la situation dans la région, de poursuivre les échanges cliniques et réflexifs, ainsi que de renforcer les liens de collaboration avec les ressources susceptibles d'être impliquées dans ces situations.

**PROGRAMME DE
PRÉPARATION
À LA COUR**



PROGRAMME TÉMOIN VULNÉRABLE - VIOLENCE SEXUELLE, VIOLENCE CONJUGALE

Le programme témoin vulnérable - violence sexuelle et violence conjugale (PTVSVC) est une démarche structurée de **préparation au témoignage destinée aux personnes âgées de 18 ans et plus** au moment de la dénonciation, qui ont à témoigner en chambre criminelle et en chambre de la jeunesse.

Ce programme vise à **rendre l'expérience judiciaire la moins éprouvante possible**. Grâce à un accompagnement intégré au cheminement du dossier judiciaire, les intervenantes des CAVAC s'assurent que les personnes adultes victimes de violence conjugale ou de violence sexuelle puissent retirer des éléments positifs de leur passage devant les tribunaux, tout en évitant une victimisation secondaire.



L'intervention, à la fois encadrée et personnalisée, permet aux personnes de développer les compétences nécessaires pour livrer un témoignage franc et complet devant le tribunal. Cela favorise, du même coup, leur participation et leur expérience au sein du processus judiciaire dans sa globalité.

Avec l'implantation des tribunaux spécialisés au palais de justice de Drummondville, les personnes adultes victimes de violence conjugale ou sexuelle assignées à la cour ont pu bénéficier de ce programme de préparation.

En 2025-2026 c'est **111 rencontres de préparation à la cour** qui ont été offertes dans le cadre du PTVSVC. Par ailleurs, **12 rencontres supplémentaires** ont été tenues auprès de personnes victimes ou témoins impliquées dans des contextes judiciaires autres que ceux liés spécifiquement à la violence conjugale ou sexuelle.

Dans la région de Victoriaville, où aucun tribunal spécialisé n'est encore en place, **21 rencontres de préparation au témoignage** ont également été réalisées dans divers contextes.

Au total, pour l'année 2025-2026, près de **144 rencontres de préparation au témoignage** ont ainsi été menées, auxquelles s'ajoutent de nombreuses interventions réalisées dans le cadre des suivis individuels.

PROGRAMME TÉMOIN ENFANT (PTE)

Le programme témoin enfant (PTE) est une démarche structurée de **préparation au témoignage destinée aux mineurs âgés de 5 à 17 ans**, qui ont à témoigner en chambre criminelle et pénale, en chambre de la jeunesse ou en protection de la jeunesse. Le témoignage à la cour constitue une étape cruciale du processus judiciaire. Il est donc important de bien préparer les témoins mineurs dans un contexte adapté à leurs besoins et aux exigences de la cour.

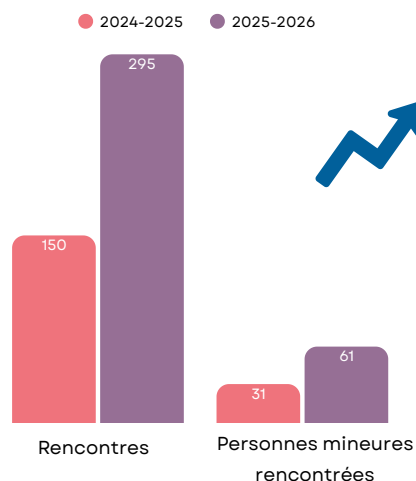


Les visées principales de ce que programmes : Minimiser le stress vécu par les témoins mineurs avant le passage à la cour et lord du témoignage ; favoriser un témoignage de qualité, c'est-à-dire que les témoins mineurs soient en mesure d'expliquer clairement ce dont ils se souviennent des événements.

Au cours de l'année, **61 personnes mineures ont été rencontrées dans le cadre du PTE**, pour un **total de 295 rencontres**, ce qui représente une moyenne d'environ cinq rencontres par personne. Ce volume d'interventions correspond à une augmentation significative, soit pratiquement le double de ce qui avait été observé l'année précédente.

Parmi ces personnes, **49 étaient assignées dans des dossiers à la chambre criminelle et pénale (adultes)**, tandis que **12 relevaient de la chambre de la jeunesse**. La grande majorité des personnes accompagnées étaient de sexe féminin (52), comparativement à 9 de sexe masculin. L'âge moyen des jeunes rencontrés était de 15 ans. Par ailleurs, **39 d'entre elles ont pu bénéficier de la présence d'un chien d'assistance** lors de leur passage à la cour, favorisant ainsi un meilleur sentiment de sécurité et de soutien.

Cinq (5) dossiers nous ont été référés par le DPCP. Quant aux 56 autres, c'est par le biais de nos services internes CAVAC qu'une offre de service pour le PTE a été faite.



PROFIL DE LA CLIENTÈLE



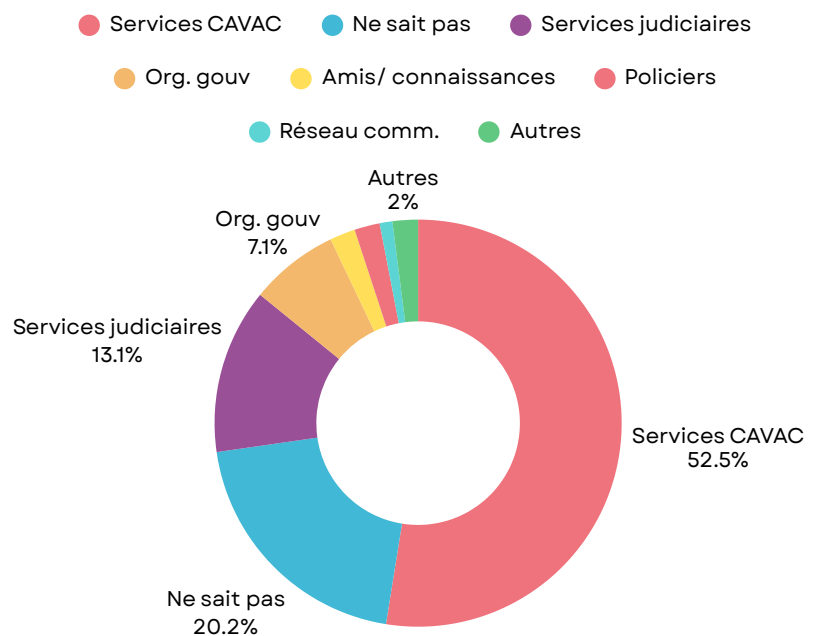
PROFIL DE LA CLIENTÈLE

Voici le portrait de la clientèle à partir des **1347 dossiers qui ont été ouverts durant l'année 2025-2026**. Il est important de préciser que ces données ne tiennent pas compte des dossiers ouverts au cours des années précédentes pour lesquels un suivi est toujours en cours. De plus, **l'ouverture d'un dossier nécessite qu'au moins deux contacts directs aient été établis avec la personne.**

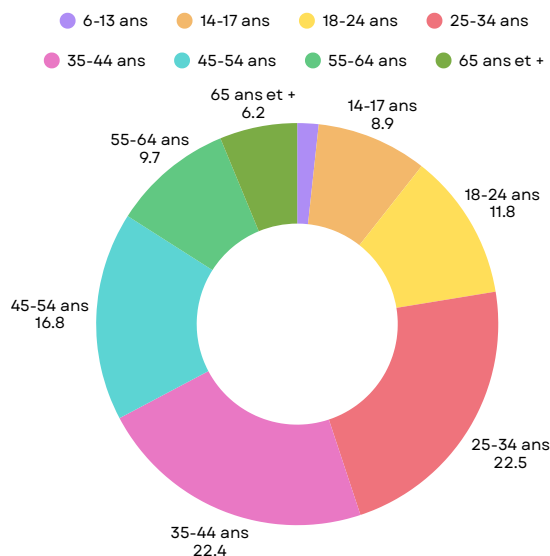
Type de clientèle



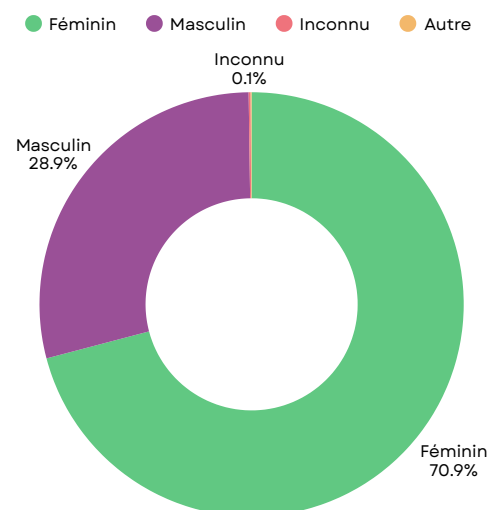
Source de référence



Âge

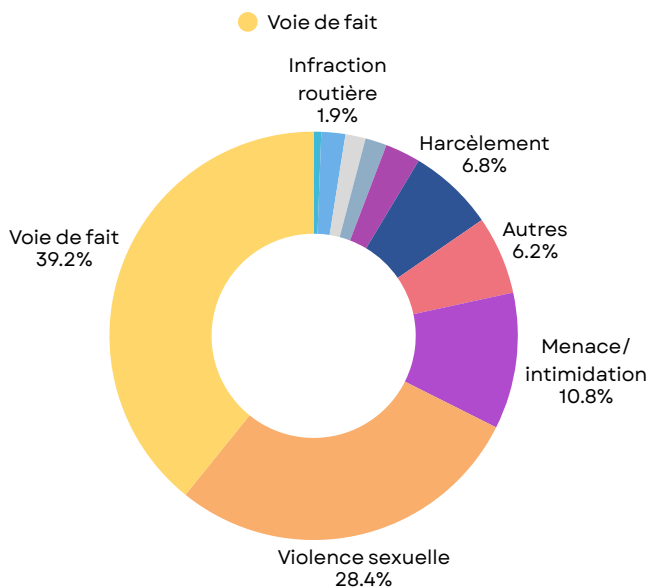
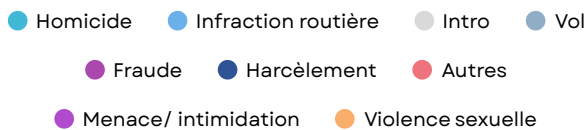


Genre

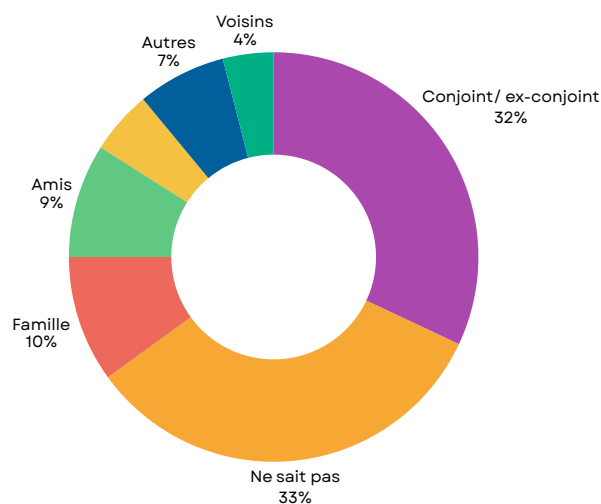
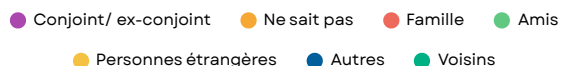


PROFIL DE LA CLIENTÈLE

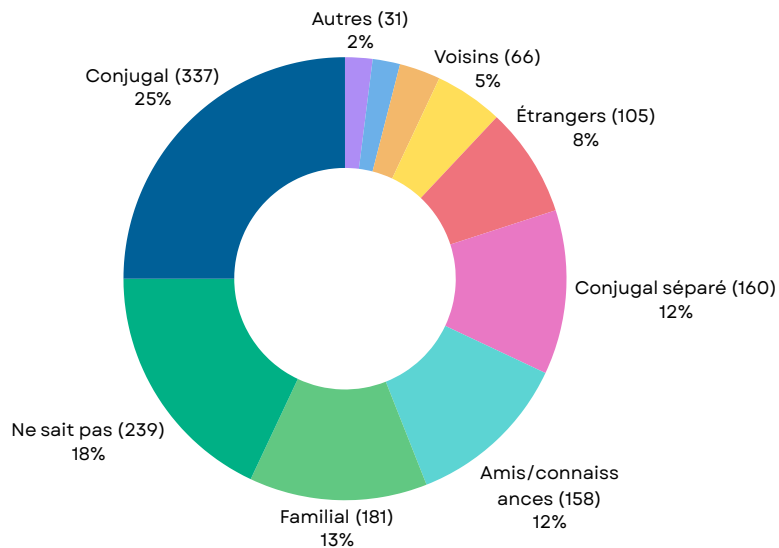
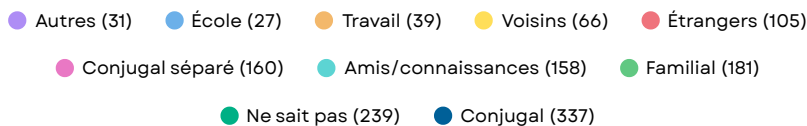
Type de crime



Lien avec la victime



Contexte du crime



NOS COMITÉS



NOS COMITÉS

Comité organisation de services

Le comité organisation de services est responsable de la **planification** et de la **coordination des services** offerts par le CAVAC. Il veille également à la **santé et à la sécurité du personnel** en mettant en place des mesures préventives et en assurant une gestion efficace des situations d'urgence.

Parmi les réalisations de l'année :

- **Informatisation du CAVAC-Info** : Création d'un tableau Excel visant le suivi des procédures judiciaires. Cet outil permet de regrouper l'ensemble des dossiers de cour au même endroit, tout en offrant la possibilité à plusieurs intervenantes d'y accéder simultanément. Cette initiative favorise le travail d'équipe et assure un meilleur suivi des actions à réaliser, en plus de diminuer considérablement l'utilisation du papier.
- **Optimisation des arrimages de services** : Différentes orientations ont été prises au cours de l'année afin d'assurer une meilleure cohérence et fluidité entre nos services, contribuant ainsi à améliorer la continuité des services offerts à la clientèle et l'efficacité des interventions.



Comité éthique et orientations cliniques

Le comité éthique garantit le respect des valeurs, des principes éthiques et des normes des ordres professionnels dans les interventions du CAVAC. Il **élabore des orientations cliniques et des outils d'intervention pour assurer des services de qualité et équitables pour tous les membres du personnel ainsi que pour la clientèle rencontrée.**

En 2025-2026, le comité a pu se réunir à **6 reprises** afin de débiter les réflexions permettant une **refonte en profondeur du document Balises éthiques et déontologiques au CAVAC CDQ**. Par sa nature, l'éthique exige beaucoup de discussions et de réflexions. Les travaux avancent tout de même à un bon rythme. Le comité a bon espoir d'être en mesure de terminer la refonte du document en cours d'année 2026-2027.

NOS COMITÉS

Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines est responsable de l'ensemble des aspects liés aux **conditions de travail du personnel du CAVAC**. À ce titre, il veille à **l'élaboration, à la mise à jour et à l'amélioration continue des politiques internes**, tout en s'assurant que le manuel des employés reflète adéquatement les pratiques et les valeurs de l'organisation.

Parmi les réalisations de l'année :

- **Mise à jour du manuel de l'employé** : Le comité a procédé à une **révision complète du manuel** afin d'y intégrer les différents changements survenus au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne **l'aménagement du temps de travail, le télétravail et certaines politiques internes**. Le manuel sera présenté à l'équipe en début d'année, à la suite de son adoption par le conseil d'administration.
- **Poursuite des réflexions sur les conditions de travail** : Le comité a maintenu ses démarches de réflexion et d'analyse en lien avec les conditions de travail, dans une perspective d'amélioration continue visant à soutenir le bien-être et l'engagement du personnel.



NOS COMITÉS

Comité social/ CAVAC en santé

Le comité social et CAVAC en santé a, en premier lieu, le mandat de faire la **promotion d'une bonne santé mentale et physique des employées au sein du milieu de travail**. Le comité avait pour objectif de poursuivre les activités visant le **bien-être**. Des **paniers de fruits offerts à l'équipe, la course Des Chênes-toi et le défi Strava** ont été des activités réalisées cette année. L'équipe s'est également vue encouragée à participer à des **activités de bénévolat comme le don de denrées à la Guignolée**.

Le deuxième volet, quant à lui, a pour mandat de mettre en place des **activités sociales pour favoriser une bonne cohésion d'équipe, ainsi que la reconnaissance des employées et l'accueil des nouvelles employées**. Cette année, nous avons à nouveau concentré nos efforts à mettre en place plusieurs activités, afin de consolider ou créer de nouveaux liens au sein de l'équipe. Plusieurs collègues se sont jointes à notre équipe et nous souhaitons favoriser leur inclusion. Plusieurs activités ont donc été organisées à cet effet telles que les **5 à 7, party estival chez une collègue, le souper de Noël dans une salle, les amies secrètes pour la Saint-Valentin et la cabane à sucre en avril**.



Plusieurs **journées thématiques** ont également été célébrées comme la journée nationale de la **pizza, du chocolat, de la poutine**.



NOS COMITÉS



Le comité social a également la tâche **d'organiser, conjointement avec la direction, les journées de réunion d'équipe en présentiel qui ont lieu 2 fois par année.** Cette année, nous avons organisé un **rallye à la rivière Gentilly** pour la réunion de printemps ainsi qu'une **conférence et un après-midi au Joker Pub ludique** pour celle d'automne.

De plus, tout au long de l'année nous avons utilisé l'application **Officevibe** pour offrir des **mots personnalisés** à l'ensemble des employées pour leur anniversaire. Finalement, nous avons continué **la cantine** qui vise à amasser des fonds pour le comité social ainsi que le **mercredi jeans aux deux semaines.** Nous avons également terminé la réforme de la politique du comité social.

Pour l'année 2026-2027, l'équipe veillera à continuer d'organiser les activités qui sont appréciées des employées.



NOS CONCERTATIONS



NOS CONCERTATIONS



Le CAVAC siège assidûment sur les instances de concertation suivantes:

Tables socio-judiciaires

Concertation qui réunit tous les acteurs qui doivent composer avec la LSJPA. Deux tables existantes où nous siégeons, l'une à Drummondville, l'autre à Victoriaville.

Table de concertation sur les réalités masculines

Concertation regroupant les acteurs de Drummondville intervenant auprès des hommes.

Comité intersectoriel VS-VC

Concertation visant à coordonner les actions sur le terrain en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles en Mauricie / Centre-du-Québec.

Table régionale de concertation sur l'exploitation sexuelle des jeunes au Centre-du-Québec

Initiée par le Refuge La Piaule, cette table vise à outiller et soutenir les intervenants du Centre-du-Québec afin qu'ils puissent intervenir efficacement dans les situations d'exploitation sexuelle des personnes mineures.

Communauté de pratique provinciale programme témoin enfant

Concertation regroupant les intervenantes et la coordonnatrice du programme témoin enfant dans les CAVAC à l'échelle provinciale.

Comité statutaire sur l'implantation des projets pilotes des tribunaux spécialisés

Concertation entre les directions générales et les conseillères cliniques des CAVAC, ainsi que la Direction d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC), autour du déploiement des tribunaux spécialisés.

Comité statutaire sur l'implantation des projets de chien d'assistance judiciaire

Concertation entre les directions des CAVAC, la Fondation Mira, la DAPVIC et les intervenantes, visant l'implantation et l'encadrement du projet des chiens d'assistance judiciaire.

Comité décisionnel KOMODO

Concertation des partenaires clés pour l'arrimage de la cellule d'intervention rapide à Drummondville.

Rencontres personnes ressources & personne en autorité CSVIC

Concertation des partenaires du Carrefour sécurité violence conjugale pour assurer la coordination de la cellule d'intervention rapide à Victoriaville.

Rencontres des partenaires PMRG

Concertation des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la trajectoire PMRG.

Rencontres des partenaires PAJ-SM

Concertation des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la trajectoire PAJ-SM.

Rencontres accompagnement des personnes victimes

Concertation locale regroupant la Sûreté du Québec, le DPCP, des organismes communautaires et le CAVAC, visant à améliorer les pratiques d'accompagnement des personnes victimes sur le territoire de Victoriaville.

**LES CELLULES
D'INTERVENTION
RAPIDE**

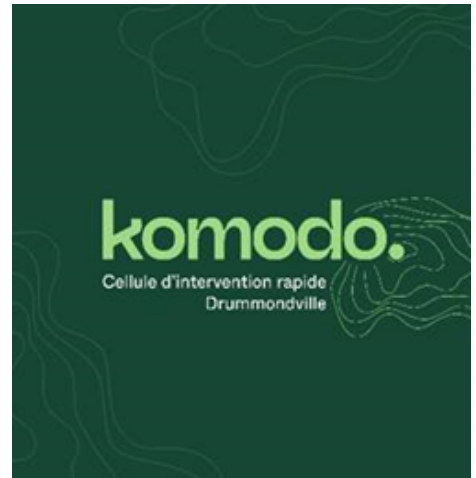


LES CELLULES D'INTERVENTION RAPIDE

KOMODO

La formation KOMODO est une formation obligatoire pour tous les intervenants du CAVAC Centre-du-Québec pour les points de services de Drummondville. Ainsi, chaque année, de nouvelles employées peuvent bénéficier de cette formation portant sur l'évaluation du risque homicide en contexte conjugal et sur le fonctionnement de Komodo.

Durant la dernière année, nous avons **participé à 8 cellules d'intervention rapide et 38 plans d'action concertés.**



CSVC

La formation du CSVC est également une formation obligatoire pour toutes les intervenantes travaillant aux différents points de services de Victoriaville afin de bien utiliser la grille Vigie VC. Au cours de l'année, le CAVAC a contacté le CSVC à quelques reprises afin d'avoir un soutien clinique dans certaines situations inquiétantes.

Le CAVAC a **participé à 4 cellules d'intervention rapide** durant la dernière année.



NOS COLLABORATIONS



NOS COLLABORATIONS

Les CALACS

Plus spécifiquement, **149 personnes ont reçu de l'information sur les CALACS, 117 personnes y ont été référées, dont 16 de façon personnalisée.** Ces interventions ont été effectuées dans le cadre des programmes de référence policière et des services réguliers du CAVAC.

Les maisons d'hébergement

Pour les maisons d'hébergement en violence conjugale, **158 personnes ont reçu de l'information sur ces ressources, 273 ont été référées, dont 17 de façon personnalisée.** Ces interventions ont été effectuées dans le cadre des programmes de référence policière et des services réguliers du CAVAC.

Direction générale de la performance et de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

Au sein de la DGPAPVIC du ministère de la Justice, nous retrouvons la DAPVIC, soit le bailleur de fonds des CAVAC. Cependant, les employés de cette direction sont aussi de précieux collaborateurs pour nous. Cette année, en plus des nombreuses rencontres virtuelles, deux rencontres en présentiel ont permis d'échanger avec ces derniers sur les préoccupations et le développement des CAVAC.

Les procureurs aux poursuites criminelles et pénales

Les procureurs aux poursuites criminelles et pénales sont des partenaires essentiels pour le CAVAC. Notre collaboration avec eux est une réussite à chaque occasion. Nous reconnaissons mutuellement nos expertises respectives et entretenons un sentiment de confiance qui profite grandement aux personnes victimes qui font appel aux policiers.

Les policiers de la Sûreté du Québec

Les policiers sont des partenaires privilégiés pour le CAVAC. Chaque opportunité de travail en collaboration est une réussite. La reconnaissance mutuelle des expertises des intervenantes CAVAC et des policiers est bien présente. Un important sentiment de confiance s'est installé entre les deux organisations, et ce, au plus grand bénéfice des personnes victimes qui choisissent de faire appel aux policiers.



NOS COLLABORATIONS

Le réseau provincial des CAVAC

Le réseau provincial des CAVAC, comprenant dix-sept (17) CAVAC, représentés par leur direction, s'est réuni à deux reprises en présentiel, durant trois jours à chaque occasion, pour discuter de sujets visant le développement et le positionnement stratégique du réseau des CAVAC. Les directions se rencontrent également une fois par mois, en virtuel, dans le but de poursuivre la concertation.

Cette année, **notre directrice faisait partie de six comités du réseau des CAVAC** soit le comité de coordination, le comité stratégique, le comité ressources humaines, le comité fonctionnement (qui a été fusionné avec le COCO), le comité référence policière et le comité statistiques (SCAVAC / ASTRÉE).

Nous sommes membres de:

- SOS Violence conjugale ;
- La société de criminologie du Québec ;
- Maison d'hébergement la Volte-face ;
- CDC Drummond;
- Info-justice Centre du Québec
- Plaidoyer victimes[CG1] ;
- Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de l'Érable;
- CALACS La Passerelle;
- CALACS unies vers toi;
- Regroupement des organismes québécois pour hommes agressés sexuellement;
- Maison d'hébergement La Rose des Vents de Drummond inc;
- Emphase;
- Carrefour sécurité en violence conjugale;
- Homme alternative;
- BLITSS;
- Jeune chambre de la Mauricie;
- L'Ensoleilvent;

Les intervenantes sont membres de leur ordre professionnel respectif:

- Ordre professionnel des criminologues du Québec
- Ordre professionnel des sexologues du Québec
- Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec



NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES



NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES

Au cours de la dernière année, le CAVAC Centre-du-Québec a pris part à de nombreux événements organisés par ses partenaires : **congrès, colloques, tables rondes, inaugurations, conférences de presse, anniversaires, lancements, soirées de financement et assemblées générales annuelles**. Leur nombre considérable ne permet malheureusement pas de tous les énumérer ici, mais chacun a représenté une occasion précieuse de consolider nos liens avec le milieu, de faire rayonner notre mission et de sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes victimes d'actes criminels.

Le CAVAC Centre-du-Québec a également poursuivi son engagement dans les débats publics et les réflexions entourant les enjeux touchant les personnes victimes. Notre directrice générale, Marilie Cormier Gaudet, a notamment **contribué à deux démarches législatives d'envergure** par la rédaction de mémoires et leur présentation devant les commissions parlementaires concernées. **Le premier mémoire portait sur le projet de loi no 91 – Loi instituant le Tribunal unifié de la famille (TUF)**, visant la création d'un tribunal spécialisé en matière familiale au sein de la Cour du Québec. **Le second portait sur le projet de loi no 13 – Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions**. Dans les deux cas, ces interventions ont permis de **faire valoir l'expertise du réseau des CAVAC** ainsi que l'importance de maintenir une approche cohérente, humaine et centrée sur les besoins, les droits et la sécurité des personnes victimes.

L'année a aussi été marquée par **plusieurs interventions médiatiques** portant notamment sur **l'actualité judiciaire, la violence conjugale, les mesures de protection des victimes ainsi que diverses initiatives de prévention et de sensibilisation**. Ces prises de parole ont permis au CAVAC Centre-du-Québec de poursuivre son rôle d'acteur de premier plan dans les discussions publiques touchant les droits, la sécurité et l'accompagnement des personnes victimes.

Par ailleurs, l'organisation a bénéficié d'une **visibilité particulière à la suite de plusieurs distinctions reçues par sa directrice générale**. En plus d'avoir été nommée **Jeune gestionnaire de l'année lors des Grands Prix de la relève d'affaires du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ)**, Marilie Cormier Gaudet a également été reconnue par **l'Université Laval parmi les « Diplômées et diplômés de l'année – Personnalités remarquées 2025 »** et **sélectionnée parmi les finalistes du Gala Edis**, comme Jeune personnalité d'affaires de l'année, de la Jeune Chambre de la Mauricie. Ces reconnaissances témoignent de **l'engagement, du leadership et de l'expertise** développés au sein du CAVAC Centre-du-Québec, tout en contribuant au rayonnement de l'organisation à l'échelle régionale et provinciale.

NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES

Voici quelques-unes de nos apparitions médiatiques :

18 mars 2026

[Dévoilement des finalistes du Gala Edis: qui brillera cette année?](#)

3 février 2026

[Mémoires déposés lors du mandat « Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 13 » - Assemblée nationale du Québec](#)

3 février 2026

[Séances des commissions - Assemblée nationale du Québec](#)

19 janvier 2026

[Noovo Info Mauricie | 19-01-2026 | L'actualité par Noovo Info - Noovo Info](#)

25 novembre 2025

[Violence conjugale: un accusé pourra retirer son bracelet antirapprochement pour voyager en Floride](#)

24 septembre 2025

[La DG du CAVAC Centre-du-Québec nommée Jeune gestionnaire de l'année](#)

23 septembre 2025

[Une belle distinction pour le CAVAC - L'Express](#)

22 septembre 2025

[Marilie Cormier Gaudet à l'honneur - La Nouvelle Union et L'Avenir de l'Érable](#)

22 septembre 2025

[Les Grands Prix du RJCCQ récompensent 10 lauréats d'exception - Les Affaires](#)

6 août 2025

[Drummondville représentée aux Grands prix de la relève d'affaires - L'Express](#)

24 juillet 2025 à 6 minutes 40 secondes

[Épisode du jeudi 24 juillet 2025 | Le téléjournal Mauricie](#)

24 juillet 2025

[Hockeyeurs acquittés : réaction de Marilie Cormier-Gaudet | OHdio | Radio-Canada](#)

13 mai 2025

[Une initiative pour rendre les festivals plus sécuritaires - L'Express](#)

25 mars 2025

[Memoire-PL-91.pdf](#)

25 mars 2025

[Séances des commissions - Assemblée nationale du Québec](#)

NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES



Grands Prix de la relève d'affaires

FINALISTE Jeune gestionnaire de l'année

BANQUE NATIONALE

Marlie Cormier Gaudet
Directrice générale
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) du Centre-du-Québec

catégorie présentée par DEGRANDPRÉ CHAÏT

en partenariat avec RJCCQ



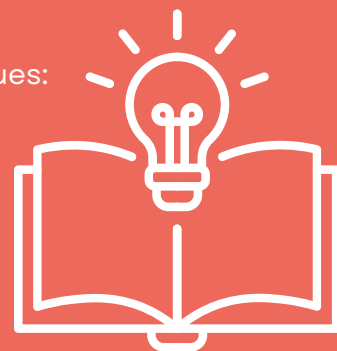
FORMATIONS



FORMATIONS

L'équipe a reçu plusieurs formations cette année.

- Pratiques professionnelles liées au rôle d'intervenante sociojudiciaire de liaison
- CSVC : Initiation à l'évaluation et la gestion des risques pour la sécurité en contexte de violence conjugale
- KOMODO
- Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus – susciter l'espoir et estimer le danger
- Symposium sur le trauma chez les enfants et les adolescents
- Les proches des personnes victimes : comprendre pour mieux accompagner
- formation PTE du réseau
- introduction à différents modèles théoriques du deuil et exploration d'outils d'intervention
- La fraude en ligne
- One Note
- Intelligence artificielle : bénéfices, risques et responsabilités professionnelles – OPSQ
- mieux orienter
- Mieux orienter ma clientèle immigrante - Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration (via la CDC)
- Tenue de dossiers – Opsq + OPCQ
- Rendez-vous santé, sécurité et mieux-être au travail – CRHA
- Accompagner les personnes victimes de traite de personne et de marchandisation d'activités sexuelles dans le parcours judiciaire
- Affiner son sens politique pour influencer stratégiquement
- L'art de l'écoute en relation d'aide
- CETM: comprendre son rôle, ses responsabilités et évaluer le risque d'un accusé
- Webinaire: de l'oppression à l'action - Espace V.I.E.
- TSPT : Reconnaître, comprendre et intervenir
- Colloque Plaidoyer Victimes - Victimisations émergentes ou moins connues:
 - Comprendre, agir, prévenir
- Intervention en contexte de Trauma complexe chez l'adulte
- CANVA
- Atelier de sensibilisation Premiers PAS
- mémoire traumatique et théorie polyvagale
- L'empathie et l'auto-empathie : incarner et transmettre cette pratique
- L'univers des jeunes qui ont des traumas complexes
- Gère-toi! Gestion des émotions
- Les droits et recours des personnes victimes dans le système de justice pénale – AQPV
- Mieux détecter et intervenir auprès des enfants et ados victimes de VS - Porte-Voix
- Le trauma psychologique: introduction à l'intervention de crise



**PRIORITÉS,
ORIENTATIONS
2026-2027**



PRIORITÉS, ORIENTATIONS 2026-2027

L'année financière 2026-2027 s'inscrit dans une phase charnière pour l'organisation, marquée à la fois par la **poursuite de notre évolution organisationnelle** et par la préparation d'une **transition de direction** structurante. Dans ce contexte, nous orienterons nos efforts autour de trois priorités ciblées, alignées sur nos enjeux actuels et sur notre volonté d'innover de façon responsable.

Assurer une transition de direction planifiée et structurée

Le retour de la direction générale en décembre 2026, après plus de quatre années en prêt de service, constitue un moment déterminant pour l'organisation.

Au cours de la prochaine année, une attention particulière sera portée à la planification et à la mise en œuvre d'une transition rigoureuse, visant à :

- Assurer la continuité des opérations et des orientations stratégiques;
- Documenter les pratiques, les processus décisionnels et les dossiers en cours;
- Maintenir la stabilité organisationnelle et la mobilisation des équipes;
- Favoriser un arrimage clair entre les acquis récents et les perspectives à venir.

Cette transition sera abordée comme un levier de consolidation et de pérennité pour l'organisation.

Intégrer l'intelligence artificielle comme levier d'efficacité clinique et administrative

Dans une perspective d'amélioration de nos pratiques, l'année 2026-2027 sera marquée par l'intégration progressive de l'intelligence artificielle, notamment pour soutenir la rédaction des notes d'intervention.

À travers des projets pilotes et une implantation encadrée, nous viserons à :

- Réduire le temps consacré à la rédaction administrative;
- Améliorer la qualité, la clarté et la standardisation des notes;
- Dégager davantage de temps pour l'intervention directe auprès des personnes victimes;
- Encadrer l'utilisation de ces outils dans le respect des exigences éthiques, de confidentialité et de sécurité.

Cette orientation s'inscrit dans une volonté d'innover de manière responsable, au bénéfice des équipes et des personnes desservies.

PRIORITÉS, ORIENTATIONS 2026-2027

Structurer une démarche d'amélioration continue basée sur les données et les pratiques

Au-delà des transformations déjà amorcées, l'organisation souhaite renforcer sa capacité à s'ajuster de façon continue, en s'appuyant sur une lecture plus systématique de ses pratiques.

Au cours de l'année, des efforts seront consacrés à :

- Mieux documenter et analyser certaines données clés (temps d'intervention, délais, types de services);
- Identifier des pistes d'optimisation concrètes à partir de ces constats;
- Encourager une culture organisationnelle orientée vers l'expérimentation, l'apprentissage et l'ajustement;
- Soutenir la prise de décision à partir d'éléments plus objectifs.

Cette priorité vise à consolider une organisation agile, capable d'évoluer en cohérence avec ses réalités et ses ressources.

Ces priorités traduisent une volonté claire de consolider les acquis tout en préparant activement l'avenir. Elles s'inscrivent dans une approche pragmatique, centrée sur la continuité, l'innovation et l'amélioration continue, au bénéfice des personnes victimes et des équipes qui les accompagnent.



REMERCIEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



REMERCIEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il y a des remerciements qui ne s'écrivent pas seulement avec des mots. Ils se ressentent.

En refermant ce rapport annuel, je ne ressens pas uniquement de la fierté pour le travail accompli. Je ressens surtout une profonde reconnaissance pour les personnes qui ont rendu ce travail possible.

À mon équipe.

Vous êtes au cœur de tout. Derrière chaque intervention, chaque accompagnement, chaque moment où une personne victime trouve un peu de répit, il y a vous. Votre engagement, votre rigueur, votre humanité. Ce que vous portez au quotidien ne se mesure pas en statistiques. Ça se vit, souvent dans l'ombre, toujours avec une intensité que peu de gens voient réellement.

Merci pour votre confiance.

Merci pour votre franchise.

Merci pour votre capacité à rester debout, même quand c'est exigeant.

Au conseil d'administration.

Merci pour votre présence, pour vos questionnements, pour votre confiance renouvelée. Gouverner un organisme comme le nôtre demande de la lucidité, du courage et une réelle compréhension de la mission que nous portons. Votre rôle est essentiel, et je tiens à le souligner.

À nos partenaires et alliés-es.

Merci de marcher à nos côtés. Merci de croire, comme nous, que les personnes victimes méritent mieux qu'un parcours fragmenté ou impersonnel. Les collaborations que nous avons développées au fil du temps sont précieuses, parce qu'elles reposent sur quelque chose de vrai : une volonté commune de faire une différence.

Et, enfin, aux personnes victimes.

Merci pour votre confiance. Merci de nous permettre d'entrer, même brièvement, dans votre parcours. Vous êtes la raison d'être de tout ce que nous faisons. Votre courage nous oblige, nous guide et nous rappelle, chaque jour, l'importance de notre engagement.

Ce que nous avons construit ensemble dépasse largement ce qui peut être écrit dans ces pages. Et c'est peut-être ça, au fond, le plus important.

En terminant, alors qu'une transition s'amorce doucement pour moi, je tiens à vous dire que je quitte cette étape avec un profond sentiment de reconnaissance. Je garderai chacun de vous, à votre manière, dans une partie de mon cœur, parce que ce que nous avons vécu ici dépasse largement un rôle ou un mandat.

Je ne serai jamais bien loin de cette mission qui nous unit.



Marilie Cormier Gaudet
Directrice générale
CAVAC Centre-du-Québec